



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mise en application du pass sanitaire dans les établissements de sport

Question écrite n° 40632

Texte de la question

M. Éric Woerth attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la difficulté pour les gérants de salles de sport de vérifier le pass sanitaire. En effet, il est parfois complexe de garantir le contrôle de ces pass car cela ne correspond pas à leur métier et cela est chronophage pour le personnel. De plus, il ne s'agit pas que d'une contrainte logistique puisque la vérification et le refus à l'entrée de certains clients donnent parfois lieu à des scènes de violence. Il souhaiterait savoir si le Gouvernement envisage de donner des moyens aux gérants d'établissements sportifs pour mettre en application ce pass mais aussi pour garantir leur sécurité.

Données clés

Auteur : [M. Éric Woerth](#)

Circonscription : Oise (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40632

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Sports, jeux Olympiques et Paralympiques](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 août 2021](#), page 6138

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)